

« La retraite, j'aimerais en profiter avant qu'il ne soit trop tard ... »

Vos représentants syndicaux **CFTC** se sont mobilisés les 19, 31 janvier et se remobilisent ce jour pour se faire entendre contre ce projet

Cette réforme est particulièrement injuste :

- ☑ Les femmes vont subir un allongement du départ à la retraite supérieur à celui des hommes et avec des pensions plus faibles
- ☑ Aucune prise en compte de la pénibilité dans le BTP
- ☑ L'employabilité jusqu'à 64 ans n'est pas réaliste pour certaines professions
- ☑ Pour ceux qui ont commencé avant 20 ans, c'est 44 annuités minimum pour avoir droit à sa retraite

Que fait la CFTC à la Construction ?

Quelle que soit l'issue de ce projet de réforme, vos représentants **CFTC** vont porter pour les **Séniors** les sujets suivants dans le cadre de l'Accord GEPP* qui se négocie actuellement :

- ☑ Des missions spécifiques de fin de carrière, Transfert de savoir, Formation des nouveaux arrivants
- ☑ Aménagement du temps de travail, Adaptation du rythme et des cadences, Limitation des déplacements
- ☑ Attribution de congés « Séniors »

Et d'autres revendications sur les parcours des fins de carrières



(*) Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels